

**DIRECTION  
DES ROUTES**

Dossier suivi par : G. BARONE  
Tél : 04 90 16 15 50  
Fax : 04 90 16 15 55

Avignon, le

**28 AVR. 2009**

**Monsieur Guy LIENARD  
Président de l'Association des  
Riverains de la Route de la  
Bastidonne  
9, Résidence Saint André  
84120 PERTUIS**

Monsieur le Président,

Pour faire suite à nos échanges concernant le projet d'aménagement de la RD 973, route de la Bastidonne, je suis en mesure de vous faire connaître que j'ai proposé à Monsieur le Maire de Pertuis la tenue d'une réunion regroupant des représentants du Conseil Général, de la Commune et de votre Association afin d'arrêter les dispositions à mettre en œuvre et désigner le maître d'ouvrage des travaux qui en découlent.

J'ai demandé à Monsieur X. BERNARD, Vice-Président en charge de la Commission Développement et Travaux Publics, de participer à cette rencontre.

Je tiens à appeler votre attention sur un point qui me semble essentiel. Le projet d'aménagement à retenir doit être en cohérence avec les compétences respectives des deux collectivités.

J'ai, par courrier en date du 18 novembre 2008 dont je vous joins une copie, précisé ce point à Monsieur le Maire de Pertuis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

  
Claude HAUT